

MUNICIPALES 2026

NATURE CHERCHE MAIRE



FICHE ACTION CITOYENNE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

lpo.fr

Agir pour
la biodiversité



LES CHIFFRES CLÉS QUI DONNENT ENVIE D'AGIR EN FRANCE



La France perd des espaces naturels, agricoles et forestiers en raison des activités humaines

20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels **perdus** chaque année pour nos **constructions, aménagements !**



Pourtant, dans les villes accueillant la nature, la santé mentale des habitants est améliorée !

Des dizaines de milliers d'hospitalisations ont été potentiellement évitées chaque année grâce à la végétalisation des aires urbaines dans le monde



Avant de construire, remplissons les logements !

Un peu plus de **8% de logements vacants** en France ! Ce chiffre est stable depuis 2019



La construction, la bétonisation en sont la cause

63,4 % construction d'**habitat,** **23,21 %** activités **économiques** (industrie, service, loisir), **7,08 %** infrastructures **de transport**



La rénovation des bâtiments a des effets quand la biodiversité n'est pas prise en compte

Les espèces du bâti en déclin : Hirondelle de fenêtre - 23 % en 20 ans, Martinet noir - 46 %, Noctule commune - 52 % tout cela en 13 ans

Réussir à réduire le mal-logement sans artificialiser c'est possible !

En 2024, La Fondation pour le Logement et FNH publient un rapport « **Réussir le ZAN tout en réduisant le mal-logement, c'est possible** » montrant qu'il existe des solutions pour associer luttes contre le mal-logement et contre l'artificialisation des sols

Sources : Portail de l'artificialisation des sols (CEREMA, Gouvernement) / 2001-2019, Suivi temporel des oiseaux communs, LPO, MNHN) / 2016-2023, Vigie Chiro, CESCO MNHN) / IPBES 2022 / La Fondation Abbé Pierre et la Fondation pour la nature et l'homme / France Stratégie (Fosse et al., 2019), sur la base de travaux de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux IFSTTAR (université Gustave-Eiffel ; Béchet, Le Bissonnais & Ruas, 2017) / novembre 2025 British Medical Journal.

POURQUOI SOUTENIR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ALTERNATIF ?

1

Pour lutter contre de l'effondrement de la biodiversité :

la transformation d'un espace naturel en parking ou immeuble peut faire disparaître l'habitat d'espèces animale ou végétale.

2

Pour lutter contre les pollutions et donc pour notre santé physique et mentale !

L'artificialisation des sols induit des nuisances sonores, de la pollution lumineuse, de la pollution de l'air, de l'eau... qui ont un impact sur notre santé.

3

Pour agir face aux dérèglements climatiques :

ce sont les êtres vivants du sol qui lui permettent d'absorber du carbone. Plus un sol est dégradé, moins il absorbe du CO₂ et plus il participe au phénomène d'îlot de chaleur urbain.

4

Pour agir pour notre souveraineté alimentaire :

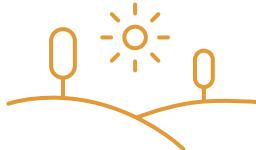
l'artificialisation des zones agricoles limite de fait la possibilité de les utiliser pour la production alimentaire de nos territoires.

5

Pour lutter contre les fractures sociales :

l'étalement urbain affecte la qualité de vie : plus de temps dans les transports, davantage de véhicules motorisés. L'étalement laisse une partie des habitants à l'écart du centre-ville, provoquant sa désertification et la perte de petits commerces.

1. Que peuvent faire les élus locaux en faveur de l'aménagement du territoire ?



A travers le **Plan Local d'Urbanisme** : les élus locaux peuvent protéger les **espaces naturels**. Protéger haies, arbres et forêts en les classants en **Espace Boisé Classé** (EBC), en restaurant les **zones humides** de leur commune (marais, marécages, tourbières, etc.) et en renaturant les **bords de cours d'eau, rivières, lacs**.



La commune est maîtresse des permis de construire et des autorisations de travaux, elle peut donc **maîtriser les aménagements** (constructions, rénovations) et **être attentive à la biodiversité**.



Une municipalité peut également être pilote dans la **désartificialisation**, la **débitumisation** de son territoire : retirer le bitume dans une cour d'école, une place, restaurer le lit d'un cours d'eau, entretenir un étang, **végétaliser** pour lutter contre les îlots de chaleur en cœur de ville ou de village, restaurer des haies... Autant d'actions d'aménagement du territoire alternatif qui sont à la main des élus locaux !

2. Les propositions phares de la LPO aux élus locaux sur l'aménagement du territoire



Réaliser des inventaires de la faune et de la flore avec un **Atlas de la biodiversité communale**, en impliquant les habitants de leur territoire.



Protéger la biodiversité du bâti
lors des opérations de renouvellement urbain et dans les rénovations énergétiques des bâtiments de la commune ; et aménager les constructions nouvelles pour accueillir la nature en ville.



Appliquer le principe de Zéro Artificialisation Nette et faire des trames écologiques de sa commune l'outil qui guidera les choix d'aménagement au sein du PLU.



Protéger haies, arbres et forêts en classant les boisements en Espace Boisé Classé (EBC) dans son PLU, en restaurant les zones humides de la commune (marais, marécages, tourbières, etc.) et en renaturant les bords de cours d'eau, rivières, lacs.

3. Quels outils et aide apporter aux élus locaux sur le sujet



Montrez que les actions fonctionnent, en leur remettant, partageant, le guide de la LPO :

Pour la nature au cœur des territoires. Des témoignages d'élus qui prouvent que c'est possible ! Partagez-leur les **10 Actions pour un mandat utile à la biodiversité** proposées par la LPO, un bon début !



Leur proposer de mieux connaître la biodiversité locale pour mieux la préserver et valoriser le territoire !

Un **Atlas de la biodiversité communale (ABC)** est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient de nombreux projets d'ABC



Leur demander d'intégrer dans les documents d'urbanisme des mesures en faveur de la biodiversité : pour les espèces du bâti en cas de rénovation, pour toutes les espèces en cas de renouvellement urbain.

Parlez-leur de ces outils :

« Cartofriches » un outil d'aide à l'identification des friches intégrant les données des observatoires et inventaires locaux. **« UrbanVitaliz »**, un service public gratuit d'accompagnement et de conseil des collectivités pour réhabiliter des friches. Et pour financer tout cela ?
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

4.

Quelles actions mener auprès des habitants de votre territoire ?



► ORGANISEZ UN CINÉ-DÉBAT

Appuyez-vous sur notre [fiche pratique](#) pour l'organiser !

Quelques idées de films :

- Le Vivant qui se défend / [Documentaire](#) / 2025 / Réalisé par Vincent Verzat
- Terrarium / [Court-métrage documentaire](#) / Ambroise Cousin 2024



► ORGANISEZ UNE BALADE NATURE AVEC UNE ASSOCIATION NATURALISTE LOCALE

Pour faire (re)découvrir aux habitants la richesse de leur territoire, les espèces (flore et faune) qui vivent près d'eux, avec eux, chez eux, et l'importance de les protéger. On ne protège que ce que l'on aime, et l'on aime que ce que l'on connaît ! Cette balade peut être en ville, en forêt, en montagne : la nature est partout pour qui sait la voir.



► SUSCITEZ DE NOUVEAUX PROJETS

En proposant des projets si votre commune a un budget participatif, comme par exemple initier la désimperméabilisation d'une cour d'école, d'un parking ou d'une place publique !



► ENCOURAGEZ VOTRE COMMUNE À DEVENIR REFUGES LPO

En devenant [Refuge LPO Collectivité](#), en créant un espace d'accueil pour la biodiversité de proximité sur votre territoire, votre commune offre à vos concitoyens un cadre de vie sain, agréable et convivial grâce à un environnement naturel respecté et valorisé.



► RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE LPO LOCALE POUR ORGANISER OU PARTICIPER !

Car participer, s'informer, rencontrer.... C'est déjà agir ! La LPO la plus proche de chez vous vous attend sur ce [lien](#).

5. Quelles actions mener sur le plan national ?



Les campagnes des partenaires de la LPO sur cette thématique méritent le coup d'œil et le partage, le soutien : les fiches de France Nature Environnement [**10 fiches sobriété pour les collectivités**](#)

Communiquez : partagez cette fiche action sur vos réseaux sociaux avec les hashtags #LaNatureEnCampagne Partagez les propositions de la LPO sur la page web «[**La Nature en Campagne**](#)»



Les travaux d'associations et des partenaires de la LPO sur cette thématique méritent le coup d'œil et le partage :

- Le ZANscope de France Nature Environnement,
- Le rapport de la FNH et de la Fondation pour le Logement,
- Le travail du Réseau Action Climat au sujet des transports...

ENVIE D'AGIR SUR D'AUTRES THÉMATIQUES CLÉS ?
La LPO vous propose d'autres fiches «action» :

L'AGRICULTURE DURABLE

FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT